

Publié le 27 juillet 2017

Fusion effective entre Éco-emballages et Écofolio

Annoncé officiellement par voie de communiqué de presse le 28 juin 2017, les deux éco-organismes ne vont former plus qu'un. Les 2 sièges fusionnent dès cet été. Il s'appuiera sur 8 directions régionales basées à Lyon, Marseille, Toulouse, Limoges, Angers, Lille, Strasbourg et Paris. En septembre, un nouveau nom et une nouvelle identité seront révélés.



Les deux éco-organismes actuels, sociétés anonymes à but non lucratif, vont donner naissance à un nouvel ensemble de 250 salariés dont le nom sera dévoilé en septembre, pesant quelque 780 millions d'euros (dont 700 issus d'Eco-Emballages) financés par les entreprises. L'Autorité de la concurrence avait donné son aval à l'opération début avril.

Le communiqué de presse stipule que leur objectif commun sera dorénavant d'atteindre les 75 % de recyclage fixés par la loi en combinant efficacités économique et écologique.

Éco-Emballages a été créé en 1992 pour réduire l'impact des emballages sur l'environnement en organisant le dispositif du tri et du recyclage en France, et en sensibilisant le grand public. **Écofolio**, créé en 2007, est l'éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France.

Pour atteindre leurs objectifs respectifs, près de 10 milliards d'euros leur ont été investis par les entreprises depuis leur création.

En 25 ans, le **geste de tri** est devenu le **premier geste environnemental et la deuxième action citoyenne des Français après le vote**. 99,8 % de la population française a accès au tri, et le taux de recyclage des emballages ménagers est passé de 18 % en 1992 à 68 % en 2016. Le recyclage du papier a quant à lui progressé sans discontinuer pour atteindre 55% et aujourd'hui un papier sur deux est éco-conçu.

Le nouvel éco-organisme devra s'assurer d'avoir le bon dispositif adapté à chaque territoire, construit avec les collectivités et les opérateurs dont les Epl.

La Fédération des Epl suivra attentivement cette évolution dans le cadre de son **Club pour la gestion durable des déchets**.

Par Grégory MASCARAU